



Compte Rendu du CHSCT du 18/10/13

Approbation des procès verbaux

1. Consultation sur le bilan du CHSCT :

Unaniment les élu(e)s au CHSCT ont demandé un report de la consultation du bilan du CHSCT 2012 pour les raisons suivantes :

- Le bilan de l'IAPR ne répond pas à notre demande car il n'indique pas les faits déclencheurs qui génèrent le motif de mise en place de l'IAPR,
- Le bilan 2012 de l'assistante sociale de pôle emploi Basse Normandie ne nous est toujours pas transmis,
- Nous n'avons pas non plus les comptes-rendus des médecins du travail et ce pour la deuxième année.

De plus, l'incident grave du premier semestre 2012 à l'A2S50 n'apparaît pas comme accident du travail.

C'est notre intervention qui semble informer la direction de la requalification par la CPAM en accident du travail.

Une suspension de séance a été nécessaire pour échanger téléphoniquement avec l'agente concernée et avoir son accord sur les documents que les membres du CHSCT pouvaient transmettre à la direction.

La direction s'est engagée à tenir le CHSCT informé de ce qui a été mis et de ce qui va être mis en place pour le suivi de cette agente.

3. Point sur les modalités d'organisation des inspections des implantations de l'Etablissement :

Reporté au 21/11/13.

4. Information sur la prestation d'accompagnement psychologique du cabinet PSYA :

Nouvel appel d'offre, ce cabinet a été mobilisé en juillet 2013. Le cahier des charges est le même sauf sur les éléments de restitution qui sont plus exigeants. Il est demandé un bilan quantitatif et qualitatif. Ce dispositif est déclenché par la Direction lors d'un évènement professionnel.

5. Point sur la mise en place du groupe pluridisciplinaire : calendrier et thématiques

Reporté au 21/11/13

6. Information sur l'aménagement apporté aux agences de Caen Nord et Bayeux :

Site de Bayeux (cible 36 agents):

La CGT s'étonne que 5 postes pila soient retirés de l'accueil sur Bayeux alors que la réorganisation des cantons de cet été augmente le nombre de DE sur le bassin. Nous obtenons de la direction qu'un délai supplémentaire soit posé afin d'analyser l'utilisation de l'ensemble des bornes PILA depuis l'affectation des nouveaux cantons et non pas en tenant compte des statistiques d'utilisation antérieures cette réorganisation.

La CGT questionne la direction sur la présence d'un seul poste informatique à l'accueil, et ce malgré la réaffectation des cantons.

Nous insistons sur les conditions de travail et le risque de montée de tension au sein d'une file d'attente générée par la présence d'un seul outil informatique pour deux voire trois agent(e)s à l'accueil.

La direction répond qu'elle n'est absolument pas opposée à la présence de deux postes à l'accueil, et que la décision d'un seul poste résulterait d'une décision locale, prise en accord avec le collectif du site.

Nul doute que les agent(e)s du pôle emploi de Bayeux sauront analyser la réponse à sa juste valeur !

Concernant le nouveau bureau du/de la responsable d'accueil, la CGT demande à ce que les cloisons de ce bureau soient translucides pour une vue d'ensemble de l'accueil.

La direction s'y engage.

La CGT alerte la direction sur la dangerosité des bureaux des membres de l'ELD de Bayeux, ainsi que des bureaux des ELD en général.

Ces bureaux ne permettent pas une fuite en cas de danger.

La direction répond qu'il appartiendra au responsable d'accueil de gérer les situations difficiles, que les ELD ne devraient plus recevoir de public, et que les cas difficiles restent des cas isolés.

Plusieurs membres du CHSCT ont insistés sur le fait qu'il ne suffisait que d'une personne pour amener une situation dangereuse.
Les derniers événements survenus sur Bayeux, 15 jours après ces échanges ne font qu'entériner les alertes émises par la CGT.

La CGT a demandé si l'état du plafond (au dessus de l'escalier) a été vérifié conformément à notre demande posée lors des intempéries de l'hiver dernier.
La direction nous répond que le toit a été contrôlé, qu'il est en bon état, et que les plaques devraient être changées.

La CGT relance la direction sur l'anomalie des défibrillateurs qui comportent le numéro d'urgence 911, numéro utilisé aux Etats-Unis, mais pas en France.

Site de Caen Nord (cible 37 agents):

Le réaménagement de 3 nouveaux postes nous sont présentés, 2 en front office et 1 en back office.

La DAPE n'a pas retenu le double accueil, mais a préféré des postes pour travailler sur du back office.

Là aussi la direction nous répond qu'il s'agirait d'un choix collectif.

La CGT attire l'attention de la direction sur les préconisations faites, pendant le dernier séminaire d'encadrement, par la direction générale sur le management participatif.

Nous évoquons des réserves quant à la mise en œuvre d'un tel management sur chaque lieu de travail.

Nous demandons à nouveaux à ce que les plans présentés aux membres du CHSCT soient plus détaillés (indication du positionnement des postes tels que ARC, ELD, PST,...).

Un long échange a été réalisé sur l'incontournable nécessité d'assurer le service sur le champ indemnisation et placement.

Nous apprenons que des bornes tactiles pour orienter les DE qui arrivent à l'accueil sont en expérimentation sur 3 régions. Nous demandons dans quelles régions.

7. Point d'étape sur le chantier accueil :

Le site de Cherbourg Ouest est pilote pour la région sur le chantier accueil.

La Direction nous dit que le RRA n'a pas fonction de responsable accueil mais qu'il est complémentaire.

Il y a 3 vagues de déploiement qui doivent être réalisés avant la fin de l'année 2013. Nous demandons à nouveau à ce qu'il y ait réflexion sur le remplacement de l'ELD lors de séminaires ou de réunions et qu'une procédure soit mise en place pour gérer les incidents qui pourraient avoir lieu.

Le principe d'organisation de l'accueil est d'aider à atteindre les objectifs de Pôle emploi 2015 et de mettre des organisations de travail plus efficaces en œuvre. Nous entendons bien mais n'est-ce pas déplacer les problèmes ?

Nous alertons la direction sur le traitement des séquelles pour l'indemnisation, des dossiers placement (fiches escalade, dossiers formation, informations et recherches d'offres...) lors des absences de rendez vous par exemple. Il est répondu que cette nouvelle organisation doit pouvoir permettre de dégager du temps pour les agents. Nous rappelons que l'évaluation sur le double accueil est très positive pour les sites expérimentaux. La direction laisse la main aux ELD.

La présentation de ce point d'étape sur le chantier accueil étant réalisé par la direction du site de Cherbourg Ouest, la CGT a tenu à demandé en direct si, dans les projets du déménagement d'agence, l'ancienne école maternelle des jonquilles était retenue (comme le disait un article de la presse de la manche en juin dernier). C'est la direction qui a répondu, et non pas le DAPE de Cherbourg ouest pour dire que cette école fait bien partie des hypothèses, mais que rien n'est encore arrêté. Le CHSCT sera informé en temps voulu.

8. Intégration du RRA au sein des ELD : répartition des activités :

Nous avons demandé à ce qu'il soit reporté au prochain CHSCT.